

PIÈCES REQUISES À JOINDRE À LA DEMANDE D'ADMISSION

ATTENTION : À tout moment, le Bureau du registraire peut vous demander de présenter les originaux

Pour votre première inscription, le dossier complet de la demande d'admission doit comporter les documents suivants :

- Documents d'identité :

Certificat de naissance (*si requis* par le Bureau du registraire)

- Documents d'immigration :

Citoyens canadiens nés à l'étranger: passeport et carte/certificat de citoyenneté; (*si requis par le Bureau du registraire*)

Résidents permanents : passeport et carte de résident permanent;

Stagiaires internationaux : passeport

- Autres documents :

Diplôme de doctorat ou attestation d'obtention du grade (traduction française ou anglaise si nécessaire);

CV à jour;

Formulaire d'acceptation du stagiaire par le superviseur et l'unité académique.

Lettre d'attribution de bourses (uniquement pour les stagiaires financés par un organisme subventionnaire)

- Documents supplémentaires pour les stagiaires internationaux (à fournir à l'arrivée à l'UdeM) :

Le permis de travail (**OBLIGATOIRE**)

Pour le renouvellement de l'inscription, le dossier doit comporter les documents suivants :

Formulaire d'acceptation du stagiaire par le superviseur et l'unité académique

Lettre d'attribution du financement (uniquement pour les stagiaires financés par un organisme subventionnaire)

- Documents supplémentaires pour les stagiaires internationaux

Permis de travail **valide** pour la nouvelle période d'inscription ou le reçu de dépôt de la demande de renouvellement du permis de travail délivré par Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada;

Documents d'immigration valides pour la période du stage, le cas échéant (passeport, carte de résidence permanente)